

MOBILITÉS EN ZONES RURALES

A LA RENCONTRE
DES TERRITOIRES, POUR
CONFRONTER IDÉES ET RÉALITÉS



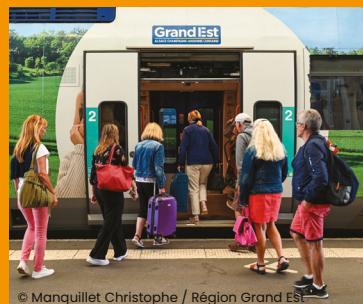
L'ÉCONOMIQUE

LE SOCIAL

L'ENVIRONNEMENTAL



© Stadler / Région Grand Est



© Manquillet Christophe / Région Grand Est



© Anselm Baumgart - Stock.Adobe.com

CESIER
ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE **Grand Est**

Edito

L'avenir des ruralités est au cœur des réflexions du CESER depuis la création de la Région Grand Est. Dès 2017, le CESER a identifié sur ce vaste territoire une fracture territoriale avec des zones très peu denses. Cet enjeu a été pris en compte en particulier dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET).

En 2020, le Conseil Régional a incité les communautés de communes à opter pour la prise de compétence Mobilités. Le CESER, au travers de sa contribution au Business Act Grand Est, formulait 14 préconisations pour faciliter le développement des mobilités au quotidien pour l'ensemble des habitants.

En 2021 et 2022, les colloques de la Foire de Châlons ont porté sur les ruralités : « Obsolescence programmée ou solutions d'avenir ? » et « Territoires d'innovation ? »

En 2022 le CESER, à travers l'avis « Garantir une mobilité à la portée de tous en zones rurales », a poursuivi l'ambition de prendre en compte l'accès de tous aux soins, aux services de proximité, à l'emploi, à la formation dans les zones peu denses, par le prisme des mobilités. Nous avons souhaité mettre en débat nos propositions dans des rencontres avec les acteurs des territoires choisis en raison de leur diversité tant géographique qu'en terme de densité de population.

Animer le débat public avec les habitants au plus près des territoires, confronter nos préoccupations au vécu des habitants et à leurs propositions d'améliorations, telle est l'ambition du CESER Grand Est pour exercer son rôle de conseil auprès du Conseil Régional et faire vivre la démocratie participative.



MARIE-CLAUDE BRIET-CLÉMONT
PRÉSIDENTE
CESER Grand Est



ODILE AGRAFEIL
PRÉSIDENTE
Commission Mobilités et
infrastructures de transport

Grand témoin

DES MOBILITÉS DURABLES POUR TOUS, MÊME À LA CAMPAGNE ?

Malgré plusieurs lois, le principe de mobilités à deux vitesses perdure. Le TGV reste favorisé au détriment des trains du quotidien saturés ; l'offre de transports collectifs augmente en ville là où les ruraux sont condamnés à utiliser leur voiture individuelle : 70% des mobilités du quotidien en France en 2010, et même 90% en zone rurale !

Malgré le plan Avenir transports en février et les 90M€ annoncés dans le plan France Ruralités au mois de juin, le manque de financements adéquats pour assurer une politique ambitieuse en matière de mobilité pour tous les territoires reste criant.

Conforter un financement pérenne et suffisant pour les espaces peu denses est indispensable afin que les collectivités se dotent de l'ingénierie publique nécessaire et développent des politiques publiques adaptées et de long terme. Le temps n'est plus aux seuls appels à projets et expérimentations.

À l'heure de la prise de conscience écologique, toute la société doit se mettre en ordre pour gagner la bataille climatique, mais chacun doit le faire à son échelle et à hauteur de ses moyens. Les ruraux et périurbains sont les premiers impactés par la hausse des prix des carburants ou l'instauration des zones à faibles émissions (ZFE)...

Dès lors, optimisons l'utilisation des voitures individuelles qui restent stationnées 90% du temps, développons des mobilités actives en construisant des pistes cyclables sécurisées, soutenons l'innovation pour développer le « ferroviaire léger » afin de maximiser l'utilisation des infrastructures... C'est au niveau des territoires que nous engagerons les transitions écologiques et sociales. Donnons-leur les moyens de les réussir !



OLIVIER JACQUIN
SÉNATEUR

PETR Bruche-Mossig (Bas-Rhin)

16 MAI 2023

Créé en juillet 2019 et regroupant trois communautés de communes (68 communes, 87 000 habitants), le PETR Bruche-Mossig prolonge l'action initiée depuis 2000 par le Pays Bruche-Piémont-Mossig.

La journée s'est déroulée au siège du PETR à Mutzig, dans les locaux réhabilités d'une ancienne brasserie (*photo ci-contre*). Après une introduction par M. Alain Ferry, président du PETR et Odile Agrafeil, la matinée a été consacrée à la présentation d'un territoire vaste et varié, qui allie des caractéristiques périurbaines en proximité de Strasbourg et rurales dans le massif des Vosges.



© Session photographie

Par leurs réflexions et actions en matière de mobilité, notamment dans le cadre d'un Plan Climat, le PETR et les communautés de communes qu'il regroupe sont sur tous les fronts des mobilités :

- La desserte ferroviaire TER, avec l'impact du Réseau express métropolitain européen de Strasbourg qui a d'abord eu pour effet de dégrader le service.
- L'amélioration de la desserte par bus avec une tarification unique en projet.
- La création de nouveaux services de mobilité : transport à la demande, covoiturage en ligne sur courte distance avec le service St'hopla, mis en place en septembre 2023.
- Le maillage du territoire avec des itinéraires cyclables sécurisés.



Assuré par les chargés de mission du PETR, cet exposé a souligné l'importance de l'ingénierie territoriale, afin d'être en capacité de porter des projets stratégiques à une échelle intercommunale.

Après cet exposé et comme ce sera le cas pour les deux autres visites, les membres du Comité de pilotage de la commission Mobilités du CESER ont présenté le contexte général qui a amené le CESER Grand Est à s'intéresser aux mobilités rurales, ainsi que les grandes lignes de l'avis voté en décembre 2022.

Le travail de coopération du CESER avec le CESE national, en vue de son avis à voter en juillet 2023, a également été évoqué.

Scannez et découvrez le témoignage de :
M. Alain Ferry, maire de Wisches,
Président du PETR Bruche-Mossig



Communauté de Communes du Bouzonvillois-Trois frontières (Moselle)

31 MAI 2023



Composée de 40 communes pour 24 000 habitants, la Communauté de Communes du Bouzonvillois-Trois frontières (CCB3F) a pris la compétence mobilité en 2021. Elle a adopté récemment son Plan climat air énergie territorial (PCAET) et élabore pour l'automne 2023, en tant qu'AOM locale, un Plan de mobilité simplifié.

En partant du siège de la communauté de communes à Bouzonville, les participants ont effectué une visite itinérante à pied jusqu'au centre socio-culturel de Vaudreching :

- Présentation du minibus intercommunal cofinancé par la CCB3F et des entreprises du territoire et mis à disposition des associations.
- Description du dispositif de covoiturage Covoit'go. A des points d'arrêt prédéfinis, la destination souhaitée s'affiche sur un panneau lumineux fonctionnant avec l'énergie solaire.
- Gare de Bouzonville. Désaffectée depuis 2016, plus aucun train ne s'y arrête, hormis celui venant de Dillingen (Sarre) une fois par an, le Vendredi Saint.



Territoire peu dense (73 hab/km²), la CCB3F ressent l'influence du Luxembourg et de la Sarre limitrophes. La mobilité transfrontalière constitue un enjeu important, avec notamment la saturation de certains axes due au report du trafic pendulaire de l'A31 vers le Luxembourg.

Les habitants passent en moyenne près d'une heure et demie par jour pour leurs déplacements. L'offre publique de mobilité est limitée et 1% seulement des déplacements s'effectuent à vélo (contre 63% pour la voiture).



La CCB3F s'est fixé comme priorités de :

- Développer les mobilités actives (voies cyclables et pédestres transfrontalières, bourse à l'achat d'un vélo à assistance électrique -VAE, ...).
- Limiter l'usage de la voiture thermique (covoiturage, bornes de recharge électrique, ...).
- Améliorer la desserte en transport en commun (mise en place de lignes régulières, projets de lignes transfrontalières, ...).
- Améliorer le niveau d'utilisation des deux parkings de covoiturage implantés sur le territoire.
- Favoriser l'accès à une solution de mobilité : bourse au permis de conduire et, depuis juillet 2023, Soli'Bus, transport à la demande pour les personnes âgées.

Scannez et découvrez le témoignage de :
M. Armel Chabane, maire de Bouzonville,
Président de la CC du Bouzonvillois-Trois frontières



PETR de Langres (Haute-Marne)

6 JUIN 2023

Le PETR de Langres a repris début 2022 la compétence mobilité des trois communautés de communes (168 communes) qui le composent. Etant AOM locale, il a adopté en juillet 2022 son Plan de mobilité simplifié (PdMS), l'un des premiers dans le Grand Est.

Accueillis à la salle Jean-Favre à Langres, les participants sont ensuite montés dans un bus pour une visite du territoire axée sur :

- La gare de Culmont-Chalindrey. Sa fréquentation a beaucoup baissé, mais le territoire milite pour le retour d'une relation directe entre la Lorraine et Lyon via cette gare.
- L'association DEFIS 52 (Emploi-Formation-Inclusion), active dans le domaine de l'insertion par l'activité économique. Elle œuvre notamment en faveur des mobilités des personnes fragiles : location de véhicules et bientôt un garage solidaire (ouverture prévue à l'automne 2023).
- La gare de Langres, excentrée et au pied du plateau sur lequel se situe la ville. Un service de location de voitures devrait y voir le jour à l'été 2023.
- Le kiosque de la mobilité Linggo (la marque du PETR en matière de mobilité) à Langres. Il s'agit d'un lieu d'informations et de réservations des services de mobilités (y compris billets de train). Le service est assuré aussi bien en accueil physique, que par téléphone ou encore par internet.



Cette visite a permis de découvrir les réalités d'un territoire de très faible densité (20 hab/km²) avec peu de transports collectifs.

Transport à la demande, covoiturage (en partenariat avec la plateforme nationale Mobicoop), transport solidaire, mobilisation en faveur des gares, ... le PETR fait preuve de volontarisme et ne néglige aucune piste pour réduire la dépendance de ses 47 000 habitants à la voiture individuelle.



LES ATTENTES DES TROIS TERRITOIRES

A Mutzig, Bouzonville et Langres le CESER a écouté les élus locaux et recueilli des paroles souvent similaires. Ainsi, dans les trois territoires visités les principales aspirations portent sur :

- **Une offre ferrée complète (aller-retour)** correspondant, en qualité comme en quantité, aux besoins de la population.
- **Une billettique multimodale** simple d'utilisation et conçue à l'échelle régionale et en partenariat avec les territoires.
- **Un soutien du Conseil régional** en termes d'écoute, de coordination, voire d'aide à l'ingénierie, en particulier pour les mobilités douces.

Garantir une mobilité à la portée de tous en zones rurales (Avis adopté en séance plénière du 8 décembre 2022).

PRÉCONISATIONS & RECOMMANDATIONS

1

Agir sur l'aménagement et le soutien aux territoires ruraux : la mobilité inversée



© Bodez / Région Grand Est

Afin de **favoriser le développement des services publics et de proximité**, le CESER préconise notamment de soutenir les services de proximité itinérants en zones très peu denses, de maintenir un réseau de distribution des espèces et de développer des services de proximité dans des lieux existants (gares, centre-bourgs).

Afin de **favoriser la force de proposition et d'innovation en provenance des territoires**, le CESER appelle à renforcer l'ingénierie territoriale, indispensable pour la définition des besoins et le montage des projets.

Afin **d'accompagner le déploiement du bouquet de mobilités**, le CESER recommande de développer la création d'aires de covoiturage et de Pôles d'Echange Multimodaux, ainsi que l'implantation de bornes de recharge pour les énergies non carbonées (électrique – stations GNV – bio-GNV – hydrogène).

2

Agir sur les solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle : le « bouquet de mobilités »



© LOHR - HAIKU DESIGN

Afin de **mieux prendre en compte la relation usager en zones rurales**, le CESER préconise notamment la création d'une plateforme unique d'information et de réservation adaptée à l'ensemble des publics et la mise en place

d'une billettique intégrée couvrant les zones rurales.

Afin **d'étoffer le bouquet de mobilités tous publics**, le CESER recommande en particulier de proposer des alternatives crédibles à l'autosolisme (pistes cyclables, covoiturage, transports en commun plus fréquents, etc.) et de promouvoir et généraliser l'ouverture des transports scolaires et interurbains à la clientèle commerciale.

Afin de **répondre aux besoins des publics fragiles**, le CESER propose de développer le Transport d'Utilité Sociale (TUS) et de garantir le droit à la mobilité en s'appuyant, le cas échéant, sur les acteurs du secteur associatif.

Afin de **miser sur l'innovation dans les territoires**, le CESER suggère de s'appuyer sur les innovations techniques (ex : trains légers, navettes) pour offrir des alternatives facilement accessibles aux administrés des zones peu denses.

3

Accroître les compétences individuelles et la mobilité intellectuelle



Afin **d'accompagner tous les publics en zones rurales**, le CESER propose notamment de déployer et mutualiser des accompagnants numériques et de former le binôme maire/secrétaire de mairie aux mobilités en zones rurales.

Afin **d'accompagner les publics fragiles**, le CESER appelle par exemple à soutenir les ateliers et chantiers d'insertion permettant à la fois le maintien de conditions attractives d'acquisition et d'entretien des véhicules, ainsi que d'inclusion sociale et de réinsertion professionnelle (ex : garage solidaire).

Scannez et découvrez l'avis complet sur le site du CESER





STRASBOURG

**1 Place Adrien Zeller
67000 Strasbourg
03 88 15 68 00**

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

**5 rue de Jéricho
51037 Châlons-en-Champagne
03 26 70 31 79**

METZ

**Place Gabriel Hocquard
57036 Metz Cedex 1
03 87 33 60 26**